



Fédération des syndicats CNT PTT
Des Activités Postales, du Courrier, des Colis et des Télécommunications
Secrétariat Fédéral
18 avenue de Sierre, 07200, AUBENAS
E-mail : fede.ptt@cnt-f.org Tel : 06 52 93 90 88

LE 6 JUIN La CNT APPELLE à MANIFESTER DEVANT LE SÉNAT POUR DÉFENDRE LES DROITS DES RECLASSÉS !

Petit Rappel : En 1993, La Poste a mis en place une nouvelle classification. Le choix était laissé aux agents d'opter pour les nouvelles classifications ou de conserver leur grade détenu, dit grade de reclassement. Evidemment, les dirigeants de l'entreprise ont omis de préciser qu'en optant pour le maintien de leur grade de reclassement leur coupait toute possibilité de développement de carrière. En effet, très concrètement, la direction de La Poste leur a interdit toute possibilité de promotion depuis bientôt 20 ans... La jurisprudence est maintenant constante pour reconnaître la discrimination subie par ces agents. Ils sont aujourd'hui à peu près 6 000.

Sur ce sujet La Poste et l'Etat main dans la main pour bafouer les droits des reclassés, la politique de Mr Bailly ? SOURD, AVEUGLE et MUET !

Le 6 Juin la solidarité pourra trouver l'occasion de s'y exprimer pour soutenir les "ruines vivantes de la défunte administration postale" et contredire le mépris et la suffisance du PDG de La Poste Bailly qui devant la Commission des Affaires Économiques de l'Assemblée Nationale a déclaré le 17 octobre 2012 : "*Le problème des agents qui ont choisi de ne pas entrer dans le nouveau système et dont la carrière se trouve bloquée se pose année après année. Vous dites que le statut n'est pas complètement appliqué : je vais m'en assurer. Il n'en reste pas moins qu'ils ont toujours la possibilité de revenir sur leur choix et de profiter du dispositif. Vingt ans après, il faut bien reconnaître que la décision qu'ils ont prise à l'origine était assez largement idéologique. La balle est dans leur camp*".

Ok, la balle est dans notre camp !!!

**NE RESTE PAS SEUL à ESPÉRER UNE
PROMOTION PAR TABLEAU D'AVANCEMENT :
UN DROIT NE SE MENDIE PAS
IL SE PREND !!!**

Rendez-vous le 6 Juin 2013 devant le sénat de 9h30 à 16h00.

15 rue de Vaugirard, 75006 Paris Métro ODEON ou LUXEMBOURG